



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LIGUE Le 20 décembre 2025 à TAULÉ

Présents : BEAUCREUX Joël, BREST Guinal, BODIN Sophie, DE BLASIO Stefano, DENIEL Mikaël, DESMORTIER François, DUCOS Éric, EVENO Patrick, HARBONN Jacques, HÉLOU Marie-Josèphe, KERISIT Michel, LE DIOURON Joël, LORRE Ludovic, PASCO Patrick, PERCHOC Karine, POTDEVIN Jean-Luc, SORIEUX Jacques, THEPAUT Renan, TRICOIRE Alain.

Excusé(e)s : BROSSARD Claude, EVENO Jonathan, GUENET Alain, KERDONCUFF Michel, LORRE Catherine.

Début de réunion 9H30.

1) Accueil, informations du Président

Renan THEPAUT remercie les membres présents du Conseil de Ligue et excuse les Membres absents,

- Claude BROSSARD
- Jonathan ÉVENO
- Alain GUENET (soucis de santé)
- Michel KERDONCUFF
- Catherine LORRE

Il annonce la démission de Dominique DREYER pour des raisons de santé et lui souhaite de bien se rétablir. Il conservera la gestion et le suivi des tenues et matériel d'arbitrage.

Il accueille la nouvelle élue lors de la dernière assemblée Générale à savoir Karine PERCHOC.

Il propose Joël BEAUCREUX comme secrétaire de séance.

Quelques informations rapides :

Les effectifs :

- o Le 14 février 2025 : 14 870 licencié(e)s
- o Le 18 décembre 2025 : 14 510 licencié(e)s

Nous sommes à peu près dans les mêmes chiffres que la saison précédente. A noter que nous observons une augmentation des licences compétition.

Le président a assisté à deux JOB DATING (stade vers l'emploi) :

- o A Douarnenez le 21 novembre
- o A Plescop le 09 décembre

Cela regroupe à la fois des demandeurs d'emploi et des employeurs organisés en collaboration entre la Fédération et France Travail.

Le matin tout le monde est mélangé (tenues de ville quelconque + basquettes) pour des activités ludiques divisées en atelier.

L'après-midi, commencent les présentations des équipes et des employeurs avec leur motivation avant que les entretiens débutent.

A chaque fois, c'est une centaine de personnes.

Il y a une dizaine de personnes de France travail et une quinzaine de bénévoles au moins suivant ce qui est organisé.

Les listes des personnes participantes sont transmises aux comités pour faire des licences évènementielles.

Il y a eu également un moment fort avec la matinée sur la féminisation dans le cadre de la tournée des régions. Karine en parlera davantage tout à l'heure.

2) Approbation du PV du Conseil de Ligue du 03 octobre 2025

Le PV est adopté à l'unanimité.

3) Compte rendu de la réunion du Bureau élargi du 27 novembre 2025

Voir les points pour lesquels les membres du CDL souhaitent échanger sur l'embauche du directeur de Ligue.

4) Le point sur l'Assemblée Générale Fédérale du 06 décembre 2025

Résultats du vote la professionnalisation et la modification de la tarification.

Pour l'instant rien n'a été communiqué sur le site fédéral ?

La réforme a été rejetée par 64,25 % (12 344 voix) des voix contre 35,75 % (6 868 voix) (abs 757) soit près des deux tiers malgré l'insistance de la gouvernance et la multiplication des communications et des échanges avec les Comités et les Ligues. Il n'y a que les clubs, les premiers à être pénalisés qui ont été écartés volontairement de ce dossier.

Même si certaines mesures dont l'uniformisation des licences était une bonne chose, les conséquences pour la Ligue auraient été très préoccupantes la privant par la suite de ressources supplémentaires dans la perspective de recruter éventuellement.

Il faut noter que nous ne sommes pas non plus dans une période favorable compte-tenu de la baisse annoncée des subventions de tout ordre. Il ne sera pas prévu d'augmentation fédérale pour la saison 2026/2027.

5) Situation des ressources humaines

Embauche du directeur de Ligue.

- Réunion de Bureau le 15 octobre où sur les 12 candidatures, quatre ont été auditionnées dont deux pour un deuxième entretien. Aucune candidature n'a été retenue par le Bureau et il a été décidé de redonner la chance à des dossiers qui avaient été écartés par leur expérience moins importante que les premiers candidats.
- Quatre candidats ont bénéficié d'un entretien le 5 novembre dont un en Visio. Deux des candidats ont été invités à se présenter à nouveau et un seul s'est présenté sachant qu'il avait donné satisfaction aux trois examinateurs qui ne l'ont pas ménagé sachant que Michel n'était pas disponible.
- Les documents concernant la candidature et les deux entretiens de Yann DERBOIS METRA ont été ventilés.
- DÉCISION : Joël, Ludovic et Renan (les examinateurs) font état de leur souhait motivé de proposer sa candidature qui est validée par l'ensemble du Bureau exécutif.

Une présentation de Yann DERBOIS METRA est faite avec description de son parcours professionnel, sportif et universitaire. Il se présentera lors de la prochaine réunion.

Entretiens avec les salariés.

Des entretiens individuels sont prévus avec chacun des employés en février. Ils seront réalisés par Michel KERDONCUFF.

Un repas de fin d'année sera réalisé avec les salariés.

Violence /Harcèlement

Il est demandé de faire des actions de prévention auprès des jeunes. Il faut rappeler et vérifier que les affichages prévus sont bien présents dans les clubs

6) Rapport des commissions :

- CRJ :
 - Pour la dernière réunion, tous les comités étaient présents

1. Top Régional 2025-2026

Préparation :

- JA : sont-ils nommés ? (en attente de réponse CRA et CDA35)
- Réunion : Dès connaissance des JA une réunion sera planifiée avec le club de Vitré, Florent (représentant CD35 à la CRJ) et les responsables de la CRJ. Lors de la réunion préparatoire, une analyse des points à améliorer sera faite.
- Listes : La liste ETR sera établie en relation avec les ETD et directement adressé aux Comités par Frédéric fin janvier. La liste des Comités devra arriver à la LBTT avant le 6 février pour un envoi de la convocation des sélectionné(e)s aux clubs avant les vacances et une confirmation de participation mi-mars
- Dossards : Catherine peut éditer en pdf les dossards pour les joueurs (si liste ok mi-mars) il restera à la LBTT de les imprimer sur des feuilles de couleur (voir si Renan ok pour qu'Isabelle le fasse) en fonction des catégories d'âges avec Nom, Prénom et Club sur le dossard.
- Délégué de l'épreuve : Guinal ou Catherine

Autre :

La CRJ tient à rappeler le rôle du technicien (Frédéric) sur cette compétition

2. Inter Comités 2025-2026

JA : Dominique Dreyer à confirmer par la C.R.A. Il sera accompagné d'Alain TRICOIRE

- Maillot à commander : Voir avec la commission développement si ok (tableau adressé à MJ par CL)
Accord pour 168 Tee-Shirts achat groupé pour 3 ans.
- Réunion : Dès connaissance du JA une réunion avec le club de 7 ILESTT et les responsables de la CRJ sera planifiée
- Délégué de l'épreuve : Guinal ou Catherine

3. Critères de sélections et planification des demandes globales de Nicolas et Frédéric pour déplacements compétitions ou stages

- Mise à jour des critères de sélection adressée aux clubs et des enjeux de cette mise à jour
- Toujours pas de vision globale des demandes sur la saison
- Le stage de Lille a été validé par le bureau Directeur : avons-nous la certitude de la présence des joueurs Pro sur le stage sur la semaine du 5 au 10 janvier ?

4. Journée moins de 10 ans

Travailler à une harmonisation de la journée sur tous les Comités

- Pour le CDTT35 cette journée a été réalisée le 11 novembre 2026 : une action loisirs le

matin et le TOP départemental l'après midi - Florent nous envoie un résumé de cette journée pour partager l'expérience avec tous les comités

- Chaque Comité pourra prendre en exemple l'action du 35 et adapter à son Comité. A suivre pour 2026-2027

5. Rencontre Inter départementale Circuit des Jeunes

Demande du 56 : réflexion sur une possible rencontre interdépartementale entre les meilleurs joueurs des circuits jeunes de chaque comité ?

- Position des autres Comités : Pas de rencontre interdépartementale

6. Redéploiement sur le territoire des techniciens de la Ligue

- La CRJ ne se considérant pas compétente pour gérer cette question, elle sera à traiter dorénavant par une autre ou d'autres commissions (ETR+CREF)

7. Action jeunes arbitres, dirigeants, entraîneurs...

Demande à la CRA

- Inter Comités 2026 : La CRA peut-elle demander à chaque comité de fournir 2 arbitres jeunes ?
Cela sera fait. L'objectif est de détecter des jeunes intéressés par l'arbitrage dans les clubs en les accompagnant lorsqu'ils officient. A terme cela pourra permettre la formation d'arbitres.
- Est-ce possible que la CRA coordonne une formation dans les clubs Bretons de sensibilisation à l'arbitrage pour les jeunes ?
Nous souhaitons que cette pratique soit mise en place dans les clubs afin de faire connaître les règles du tennis de table. La C.R.A. étudiera les organisations possibles car il faut que chaque Comité puisse bénéficier de la même prestation. Actuellement des actions bénévoles sont réalisées par Jérôme Simon qui organise des informations sur les règles d'arbitrage. Le 56 intervient également près des jeunes lors de stages pour préciser les règles d'arbitrage. Ce sont des informations plus que des formations.

○ CREF/ETR :

Une réunion CFEF du 4/5 décembre

- Mise en place d'une cartographie nationale de l'emploi. Les clubs devront renseigner les emplois dans leur structure via SPID.
 - Arbitrage Nouveaux modules : Responsable des arbitres et Responsable des épreuves
 - Baisse de financement AFDAS. Fin des financements bénévoles
 - Formation des dirigeants : pas d'enregistrement des webinaires. Formation de mentors pour les dirigeants
 - Filière professionnelle : Portage des diplômes
- ### ○ Les documents pour lutter contre la violence doivent être présents sur les sites de la Ligue et les Comités départementaux
- ### ○ Commission féminine ;
- Tournoi féminin à Plescop : Moins de participantes mais plus de clubs représentés
 - Présentation des chiffres
 - Il faut instaurer la mixité le plus tôt possible. Voir possibilité de doubles mixte.
 - Le 17 janvier auront lieu les assises Féminisation à Nantes.

- Commission Développement/Partenariat
 - En attente de liste de décisions retenues pour l'opération 1 école 1 table
 - Il faudrait connaître les numéros de contact des écoles.
 - Les clubs doivent informer les écoles de leurs communes de l'opération. Ce sont les écoles qui font la demande.
 - Attribution de Kit 50% Ligue 50% Comité
 - DAUPHIN Toujours pas de visibilité. Il est décidé de terminer l'année en cours et de faire jouer la concurrence pour la saison prochaine.

- Commission Arbitrage ;
 - Rappel des obligations des clubs en matière d'arbitrage et juge arbitrage et rappel du règlement appliqué en Bretagne pour comptabilisations des prestations d'arbitres.
 - Constat : de nombreuses anomalies présentes en 2024 2025 n'ont pas été corrigées.
Pour les référents équipes les anomalies sont les suivantes : pas de JA, JA inactif, JA référent de plusieurs équipes, JA non licenciés.
La C.R.A. demande que l'on respecte le règlement prévu.
 - La C.R.A. avec accord de la Ligue, autorise, par dérogation au règlement Fédéral, le décompte des vacations réalisées sur nomination et convocation officielles des JA par les C.D.A. ou de la CRA, pour les compétitions régionales mais également départementales par équipes et individuelles.
 - La C.R.A. rappelle que lorsqu'un club réalise un tournoi national ou régional, c'est lui qui choisit son JA pour la gestion de sa compétition. Les vacations ne sont et ne seront donc pas validées dans le cadre d'un tournoi national ou régional réalisé par un club.

- Respect des fonctions d'arbitrage et juge arbitrage.
 - Trop souvent la fonction d'arbitre et juge arbitre est dévaluée, car estimée comme un coût. La conséquence est un désintérêt de ces fonctions et un manque de rigueur et de compétences qui expliquent de nombreuses erreurs lors la rédaction des feuilles de rencontres.
 - La formation continue des acteurs en arbitrage impose des réunions ou rassemblements minimum tous les 3 ans pour réaliser un QCM de mise à niveau.
 - Cette formation continue peut être également organisée sous forme de réunions de début de phases. Faute de participation à la formation continue, une inactivité pourrait être prononcée.
 - Les CDA devront transmettre une feuille de présence signée par les participants aux réunions ou formations afin de se mettre en conformité avec les règlements.
 - Un fichier de suivi de l'activité des arbitres et juges arbitres existe. Il est réalisé par chaque CDA et analysé régulièrement.

- La FFTT a modifié le barème des indemnités kilométriques des arbitres porté à 35 cts du km. La C.R.A. souhaite que la Ligue s'aligne sur la FFTT pour les indemnités kilométriques.

- Commission sportive :

Championnat par équipes

- Depuis le début de la saison il y a eu un certain nombre d'erreur des JA qui ont posé des problèmes. Plusieurs JA ne font pas la distinction entre un forfait et un abandon. Il faudrait faire un rappel sur le sujet.
- Trois sanctions posent un problème

J4 : R2-P3 PPC KERHUON 4-GDR GUIPAVAS 1

Le JA s'est trompé dans son n° de licence et la feuille n'est pas remontée sur GIRPE. La feuille n'a été saisie sur SPID que tard dans la soirée par le secrétaire du club de KERHUON.

L'amende de 30 € pour feuille non saisie à 20h30 a été infligée au club.

A la réception du courrier, le secrétaire du club a contesté l'amende en disant qu'il n'avait pas pu saisir la feuille avant 22H car il avait autre chose à faire.

Michel a refusé d'annuler l'amende et il s'en est suivi un échange de mail avec le secrétaire qui a avancé des arguments à la limite de la mauvaise foi, affirmant notamment qu'il n'était pas au courant du règlement.

Le JA s'en est mêlé et a commencé à envoyer des mails alors que l'application de cette amende n'est absolument pas son problème, même si c'est lui qui a commis une erreur. C'est le club qui est responsable de la saisie de la feuille avant 20H30 le dimanche.

C'est Renan qui continue à recevoir des mails sans que Michel soit mis en copie.

Michel réaffirme que, compte tenu de la mauvaise foi du club, il n'est pas question d'enlever l'amende.

J5 : R3-P3 JA MORDELLES 1-AL PLONEOUR-LANVERN 1

Le JA a infligé un carton jaune à Florian COSSEC de PLONEOUR-LANVERN. Cela a entraîné une suspension d'une rencontre car c'était le 4^{ème}.

Cette suspension aurait dû s'appliquer pour la 6^{ème} journée ; mais, le courrier de suspension n'ayant été envoyé que le vendredi précédent cette journée, Michel a jugé préférable de n'appliquer la suspension que pour la 7^{ème} journée.

Le club a laissé passer la 6^{ème} journée et a demandé à la CSR l'annulation de la suspension pour vice de forme, arguant du fait que le carton n'avait pas été montré au joueur et que la suspension aurait dû être prononcée pour la 6^{ème} journée.

Michel va leur répondre que l'appel doit être prononcé devant la commission régionale de discipline.

J6 : PN dames TT KEMPERLE 1-US VERN 2

L'US VERN 2 a déclaré forfait. La CSR a décidé à l'unanimité d'appliquer la sanction prévue : amende de 70 € et paiement des frais de déplacement aller-retour.

Espérons que nous ne perdrons pas cette équipe pour la 2^{ème} phase car le club ne s'attendait absolument pas à cette amende.

Il est à noter que, bien qu'étant au courant du forfait, la JA s'est déplacé et a demandé à la ligue le paiement de sa vacation et de ses frais de déplacements. On lui a répondu de voir ça avec le club et le comité 29.

Le CDL confirme les décisions de la CSR.

Compétitions individuelles

- Le championnat Vétérans a été annulé sur le 29
- Le championnat de Bretagne sport dans l'entreprise aura bien lieu le samedi 17 janvier à THORIGNE-FOUILLARD,
- Une réunion préparatoire pour le championnat de Bretagne est prévue à CONCARNEAU courant janvier.
- Une réunion préparatoire pour les finales fédérales par classements est prévue à QUESTEMBERG le 16 janvier. Renan doit y participer

8) Questions diverses :

- Cyber harcèlement, violences etc....
Joël Le Douiron est référent Ligue. Un groupe de travail se réunira le 12 janvier
- Les 20/24 mai 2026 aura lieu un WTT à Hennebont

La prochaine réunion de Conseil de Ligue se réunira le 28 février 2026 à Baud

Le Président souhaite de bonnes fêtes de Noël à tous et à toutes.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 13h00

Le Secrétaire de séance

Le Président de la Ligue

Joël BEAUCREUX

Renan THEPAUT